

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00454
Numéro SIREN : 400 890 521
Nom ou dénomination : 5/7 ETIQUETTE

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2018 sous le numéro de dépôt 28981

5/7 ETIQUETTE
Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €
Siège social : 78, rue Marcel Valérian - Parc d'activités de la Grange Blanche
Lieu-dit « Le Creysselas » - 84350 COURTHEZON
RCS AVIGNON B 400 890 521

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 4 OCTOBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le 4 octobre,

A 12 heures,

Au siège social,

La Société FINANCIERE DE LA NOUVELLE FONDERIE, représentée par Madame Michèle WACK, agissant, en qualité de Directrice Générale, propriétaire de la totalité des 35.000 actions de même catégorie composant le capital de la Société 5/7 ETIQUETTE (anciennement dénommée FINANCIERE DE LA VIEILLE FONDERIE), Société par Actions Simplifiée au capital de 533.572 €, dont le siège social est à COURTHEZON (84350), 78, rue Marcel Valérian – Lieu-dit « Le Creysselas » - Parc d'Activités de la Grange Blanche, déclare, en sa qualité d'Associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2018 (bilan, compte de résultat et annexe), du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018, qu'elle est appelée, en sa qualité d'Associé unique, à prendre des décisions sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire et non renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Ces lectures terminées, l'Associé unique a pris les décisions suivantes :

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir pris acte d'une part, que la Société SEFITEC EURUS FRANCE, Commissaire aux Comptes Titulaire, a modifié sa dénomination sociale en EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE (RCS B 351 329 503) en date du 30 septembre 2008, et d'autre part, que les mandats du Commissaire aux Comptes Titulaire et de Monsieur Serge ANOUCHIAN, Commissaire aux Comptes Suppléant, arrivent à expiration à l'issue des présentes décisions de l'Associé unique, décide :

- de renouveler la Société EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.500.000 €, dont le siège social est à PARIS (75017), 20, rue Brunel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 351 329 503, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 mai 2024,

et

- de ne pas renouveler, en application de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, Monsieur Serge ANOUCHIAN dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé unique.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Patrick WACK

